



BOULE et PETANQUE CHAMBONNAISE 43



Compte rendu Assemblée Générale du 09 Décembre 2022

Ordre du jour : Bilans Moral, sportif et financier, préparation saison 2023 et prise des licences.

Membres présents :

JUBAN Joseph - BEJARANO Jean Charles - GUILHOT Florian - FAURE Marie Anaïs - CROZE Michel -
BLACHERE Jean Claude - VERILHAC Michel -
DEJEAN Jean Louis (absent) –

Présents : 25 Excusés : 1 Absents : 13 Pouvoirs : 3 Mutation : 0
sur 39 licenciés, le quorum est atteint dont 4 nouveaux adhérents présents.

L'ouverture est faite par le président.

Bilan Moral : Cette année 2022 a été meilleure que 2021 et bien meilleure que 2020, (tronquée par le Covid), le président remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour les championnats, concours, buvette réception des équipes extérieures. Il remercie également les nouveaux sponsors pour leur participation financière. Il remercie les premiers créateurs du club (Michel et Christian VERILHAC), qui sont toujours présents dans le club. Il remercie aussi notre principal sponsor (La Commune du Chambon) qui a renouvelé sa confiance et son apport financier.

Cette année était une année anniversaire (déjà 20 ans) de la création du club. Nous n'avons pas pu insérer cet anniversaire cette année, mais il sera prioritaire en 2023.

La fusion des 2 associations Boule Sportive et Pétanque en 2021 a été bien assimilée puisque nous avons actuellement 8 licenciés en Boule Sportive qui ont pu participer aux championnats départementaux, avec des résultats plus que positifs, puisqu'en championnat des AS (Associations sportives) ils sont qualifiés pour les 1/8 de finale en janvier. En championnat vétérans ils finissent 1^{er} exæquo de leur poule et qualifiés pour la suite. Approbation du Bilan Moral à l'unanimité.

Bilan Financier : présenté par le trésorier et approuvé à l'unanimité.

Bilan Sportif : présenté par le secrétaire, CDC vétérans, 3 équipes inscrites, 2 en 1^{ère} division qui devraient rester en 2023 et 1 en 2^{ème} division finissant 3^{ème} de leur poule.

COUPE Haute Loire, 2 équipes inscrites, ou 1 équipe s'est qualifiée en 1/8 de finale, à Vieille Brioude qui n'est pas allée plus loin.

CDC OPEN, 2 équipes inscrites, division 1, l'équipe s'est qualifié pour le carré final, finissant 4^{ème} du championnat départemental. Division 3, l'équipe termine 4^{ème} de sa poule.

Concernant les divers championnats, 19 équipes se sont inscrites aux qualificatifs. 4 équipes se sont qualifiées pour le Championnat.

Une première, 1 équipe s'est inscrite au qualificatif Triplette Jeu Provençal et s'est inclinée au barrage.

National d'Andrézieux Bouthéon, une équipe inscrite, finissant à la 2^{ème} après les poules.

National Vétérans du Puy en Velay, 3 équipes inscrites en triplette, 1 équipe perdue à la 1^{ère} après les poules.

Supranational du Puy en Velay, 2 équipes inscrites en triplette, 1 perdue à la première après les poules et 1 équipe perdue en 32^{ème} de finale.

Organisation de 2 concours officiels, 1 doublette vétérans et 1 triplette au mois de juin qui se sont bien déroulés.

Organisation de 2 Challenges, Challenge Daniel GUILHOT en juillet et Challenge Sylvie PERRET en août, qui se sont bien passées.

Organisation d'une rencontre Inter Sociétaires, le 10 septembre, avec 40 participants, (sociétaires et famille), tirage à la mêlée.

Un tableau récapitulatif avec les dates des championnats 2023 est distribué à tous les licenciés.

Nouveautés pour 2023, un championnat triplette mixte a été créé. Création d'une 3^{ème} division en CDC vétérans.

La date limite d'inscriptions pour les CDC vétérans, Coupe Haute Loire et CDC OPEN est le 31 janvier 2023.

Prévoir 1 chèque pour chaque compétition.

Bilan sportif approuvé à l'unanimité.

Rappel aux licenciés : toute demande d'inscription engage le club et le licencié à respecter les qualifications éventuelles. Les dates sont inscrites sur le tableau donné en Assemblée Générale. En cas de qualifications, les licenciés concernés refusant leurs qualifications devront s'acquitter des montants engagés et seront pénalisés.

Les tenues du club sont obligatoires dans tout championnat, haut et bas homogène.

Les tenues ne sont pas obligatoires dans les concours. Certains concours obligent le haut homogène.

Quelques mouvements au sein des adhérents comme chaque année. Départs et arrivées.

Pour l'heure, 40 licences sont demandées pour 2023.

En fin de séance, comme prévu, tirage au sort d'un adhérent pour une licence gratuite (Florian GUILHOT) est tiré.

Prévision : Réunion pour la composition des équipes et inscriptions prévu le 13 janvier 2023 à 18h30. Le lieu sera défini en fonction des disponibilités des salles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait au Chambon sur Lignon, le 09 décembre 2022

Le secrétaire